



**PRÉFÈTE  
DE L'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**Objet : Installations Classées pour la Protection de  
l'Environnement**  
Société SI Group à CATENOY

Beauvais, le **24 NOV. 2022**

Monsieur,

Un porter à connaissance a été déposé par votre société en date du 17 mai 2022. Il est relatif au démantèlement des groupes froids présents sur le site de Catenoy et à leur remplacement.

L'inspection des installations classées a instruit votre demande. Ce projet ne constitue pas une modification substantielle au titre de l'article R181-46 du Code de l'environnement.

Par suite, il est donné acte de ces changements sous réserve de répondre à l'ensemble des éléments contenus dans le dossier transmis et en particulier aux dispositions suivantes :

- « Une ventilation sera mise en place dans le local abritant les groupes froids du site. Il s'agit d'une ventilation mécanique permanente de 600 m<sup>3</sup>/h.  
Le débouché de cette ventilation se fait en toiture extérieure par une cheminée de 4 m de haut, soit 10 m de haut par rapport au sol.

Le local sera équipé de deux sondes de détection d'ammoniac calibrées avec deux seuils de détection :

- un seuil d'alarme à 500 ppm, qui asservit le déclenchement de l'alarme sonore située de manière à alerter les opérateurs présents en salle des machines. Elle déclenche également une extraction mécanique d'urgence d'un débit de 7000 m<sup>3</sup>/h ;

- un seuil d'alarme à 1000 ppm qui, en plus des dispositions précédentes, déclenche la sirène dédiée aux évacuations d'urgence (dédiée à faire évacuer le personnel éventuellement présent dans le local groupe froid), mise en sécurité de l'installation à savoir coupure électrique des groupes à l'exception du ventilateur d'urgence et mise en service de l'éclairage de sécurité. »

Ces dispositions seront intégrées ultérieurement dans un arrêté préfectoral complémentaire. Cependant, elles sont d'ores et déjà applicables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire Général

Sébastien LIME

Monsieur le Directeur  
Société SI Group  
2 chemin du Trou Bleu  
60840 CATENOY

03 44 06 12 34  
prefecture@oise.gouv.fr  
1 place de la préfecture – 60022 Beauvais  
www.oise.gouv.fr